

Les chapes

La chape est une couche de mortier non structurale composée de sable et de ciment dans les locaux intérieurs. Elle peut soit rester brute pour constituer le revêtement fini de l'ouvrage soit servir de support à d'autres revêtements.

PRODUITS CONSEILLÉS

SOLUTION COURANTE



LE CLASSIC®

SOLUTION PERFORMANTE



CIMENT PRÉFLUIDIFIÉ
FLUID®

SOLUTION ESTHÉTIQUE



SUPERBLANC® 42,5 PM



SABLE À MAÇONNER

DISPONIBLE EN

VRAC



OU

BIG BAG / HOME BAG



Dosages pour 1 sac de 35 kg		Dosage équivalent kg de ciment/m ³	Sable de type 0/4mm	Eau	Volume
	CHAPE FINIE	350 kg/m ³	x 10	 17 à 20 litres environ	90 litres environ
	CHAPE À REVÊTIR	300 kg/m ³	x 12	 17 à 20 litres environ	100 litres environ
Dosages pour 1 sac de 25 kg		Dosage équivalent kg de ciment/m ³	Sable de type 0/4mm	Eau	Volume
	CHAPE FINIE	350 kg/m ³	x 7	 12 à 15 litres environ	65 litres environ
	CHAPE A REVETIR	300 kg/m ³	x 8,5	 12 à 15 litres environ	70 litres environ

Dosages et granulométries donnés à titre indicatif et pouvant varier suivant la provenance des matériaux et leur teneur en eau. Les caractéristiques techniques et conditions restrictives d'utilisation de nos produits sont disponibles sur demande avec FTP

ASTUCES ET PRÉCAUTIONS

- L'incorporation des gaines, fourreaux ou canalisations dans une chape n'est pas admise. Il faut prévoir une chape de ravoilage pour les enrober. Afin de protéger la chape d'une dessiccation trop rapide, d'une fissuration et de farinage, vaporiser un produit de cure. La remise en circulation normale d'une chape finie est de 5 jours.

2 L'ÉPAISSEUR DES CHAPES

- L'épaisseur de la chape varie selon le type et la destination :
 - 4 cm pour une chape rapportée adhérente dans tous locaux ;
 - 5 cm pour une chape désolidarisée dans des locaux à faible sollicitation ;
 - 6 cm avec armature pour une chape désolidarisée ou flottante dans des locaux à sollicitation modérée.



4 LES FINITIONS

- La chape peut rester brute. Elle constitue le revêtement fini : elle est alors teintée dans la masse, talochée de manières différentes (lissée, bouchardée ou cirée).
- La tolérance de planimétrie d'une chape est de 5 mm sous une règle de 2 m.

MISE EN ŒUVRE

DTU 26.2
2015

1 LA PRÉPARATION DU SUPPORT

- Pour une chape adhérente, le support doit être propre, rugueux.
- La tolérance de planéité du support est de 5 mm sous une règle de 2 m.
- Pour la réalisation d'une chape désolidarisée ou flottante, poser une bande de compression de 3 à 5 mm sur toute la périphérie.
- La couche de désolidarisation est généralement un film de polyéthylène ou une sous-couche isolante dans le cas de chapes flottantes.



3 LA MISE EN ŒUVRE DES CHAPES

- Vérifier les niveaux des seuils, départs et arrivées d'escaliers.
- Placer l'armature.
- Tirer la chape puis talocher.
- Enfin, poser ou découper des joints de fractionnement sur 2/3 de la hauteur :
 - tous les 25 m² pour une chape rapportée adhérente finie ou peinte ;
 - tous les 60 m² pour une chape rapportée adhérente recouverte ;
 - tous les 40 m² pour une chape désolidarisée ou flottante.



À SAVOIR

On distingue plusieurs types de chapes :

- la **chape rapportée adhérente** au support est exécutée au plus tôt après que le béton ait commencé son durcissement, puis dressée à la règle, talochée et éventuellement lissée ;
- la **chape désolidarisée** est appliquée sur une couche de désolidarisation qui permet d'éviter le contact et donc l'adhérence entre l'ouvrage et le support ;
- la **chape flottante** est appliquée sur une sous-couche isolante.